

COMPTE - RENDU REUNION AFFAIRES SCOLAIRES
DU 16 mars 2021

Lieu / Heure : Mairie 18h-20h15.

Présents : Eric BIAT, Elodie HOLLANT, Lindsey CAMERLYNCK, Stéphanie LESNE, Stéphanie GUILBERT et Céline PAUX

Excusé : Gregory ERCKELBOULT

Ordre du jour de la réunion :

- Plan de relance Ecole numérique
- CJM
- Restauration scolaire

I Plan de relance Ecole Numérique :

La crise sanitaire a entraîné une forte mobilisation des outils numériques lors des périodes de confinements.

L'état a donc mis en place un plan de relance visant à soutenir la généralisation du numérique éducative pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycle 2 et 3°) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

Cet appel à projets propose de couvrir 2 volets :

-Le socle numérique de base subventionnable à hauteur de 70%

-Les ressources pédagogiques subventionnable à hauteur de 50%.

Le projet répond à un cahier des charges précis (3500€/classe, 20€ de ressources pédagogiques par an et par enfants).

Les enseignants des 3 classes élémentaires de la commune ont répertorié leur besoin pour chaque classe afin que la commune puisse demander un devis auprès du fournisseur.

La commission scolaire s'est arrêtée sur le devis de 9988.80€ pour le matériels (3 écrans numériques interactifs + 3 pc portable + adaptateur réseau + bornes wifi)

Un devis a été réalisé chez génération 5 pour les ressources et service numérique qui s'élève à 274€.

Un devis électricité est en cour pour l'installation des écrans dans chaque classe.

Le cout du projet global prévisionnel s'élève donc à 10600€ subventionnable à hauteur de 7553.50€, reste dû pour la commune de 3000€ environ.

II / Conseil Jeunes Monchiniverlais :

Un mail sera envoyé à chaque conseiller jeune pour informer des 2 prochaines réunions.

Une réunion de préparation sera prévue pour :

- Expliquer le vote du maire et des adjoints avec en parallèle un livret explicatif,
- Lecture des professions de foi.
- Distribuer les cartes d'électeurs.

Et une seconde réunion pour l'élection.

Nous proposerons à l'un des conseillers de tenir le bureau de vote.

L'équipe des affaires scolaires va se pencher sur la création du livret explicatif du vote, l'élaboration de la feuille d'émargement et de la lettre de convocation pour l'élection.

III / Restaurant scolaire :

Le 28 janvier, nous avons eu rendez-vous avec la société API restauration. La société nous a établi un état des lieux pour l'aménagement de la salle communale en restauration scolaire.